

Commune de BOUAFLE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° SIDPC/2021-025 du 22 / 06 / 2021 mis à jour le _____

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui non

Arrêté préfectoral	date	<u>05 août 1986</u>	aléa	<u>Mouvement de terrain</u>
Arrêté préfectoral	date	<u>02 novembre 1992</u>	aléa	<u>Inondation</u>
	date		aléa	

Les documents de référence sont :

DDRM Consultable sur Internet
Arrêtés préfectoraux des 05 août 1986 et 02 novembre 1992 Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui non

	date		effet	
	date		effet	
	date		effet	

Les documents de référence sont :

_____ Consultable sur Internet
Consultable sur Internet
Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui non

	date		effet	
	date		effet	

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5 Moyenne zone 4 Modérée zone 3 Faible zone 2 Très faible Zone 1

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date de parution :

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet


Thomas LAVIELLE

Maître d'ouvrage
Préfecture des Yvelines

Services Interministériels
de sécurité et de protection civile
Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public
1, rue Jean Héland
78100 VERSAILLES Cedex
Tél: 01 37 47 71 00



Risques naturels:

PPRn approuvé ou prescrit ou arrêtés préfectoraux pris au titre de l'ancien article R. 111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques:

PPRT approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

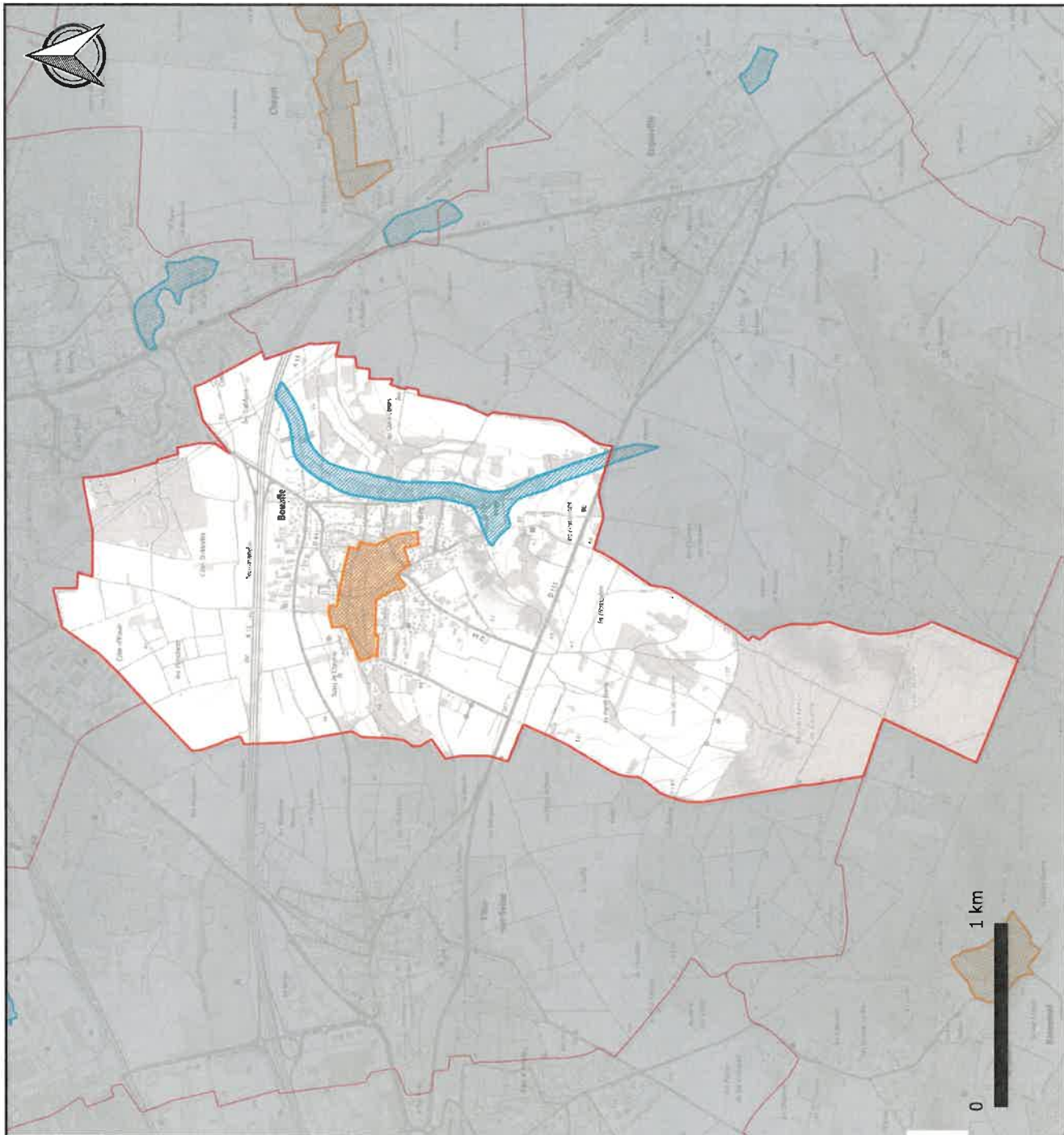
Limites:

Communales

Avertissement:
Ce document d'information n'a pas de valeur juridique, il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'ouvrage

Direction départementale des territoires des Yvelines
Service de l'urbanisme / Paysage, risques et instances
33, rue de Nantes BP 115
78100 VERSAILLES Cedex
01 37 47 30 00



Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers
Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs
Département des Yvelines - Commune de **BOUAFLE**

Source de données: PPRi et R. 111-3 Inondation :
DDT78, PPRn et R. 111-3 mouvement de terrain :
DDT78 et ICC, PPRi : DD 78 et R. 111-3
Fond cartographique numérique: SCAN 250IGN - BD Cartho2IGN

MAIRIE DE BOUAFLE
IN ZONAGES RISQUE NATUREL
Véritable M. 0318-09

Diffusion: PUBLIC

Date: 17/02/2021

Échelle: (A3)